

FUTUREMEM
für die Zukunft qualifiziert



Récapitulatif des modifications

découlant de la révision des professions FUTUREMEM du

huit métiers techniques MEM

CAI – Constructeur/trice d'appareils industriels, AU – Automaticien/ne,
AM – Monteur/euse-automaticien/ne, ET – Electronicien/ne,
DCI – Dessinateur/trice-constructeur/trice industriel/le, PM – Polymécanicien/ne,
PR – Mécanicien/ne de production, MP – Praticien/ne en mécanique

1. Versions

Date	Auteur	Modifications
19.11.2024	Beat Müggler	Première version avec séparation de la partie générale
28.11.2024	Beat Müggler	Corrections mises en œuvre conformément à l'équipe de direction de projet, chapitre 3 complété, image de couverture adaptée
09.12.2024	Beat Müggler	Corrections de Roman mises en œuvre, première publication
13.12.2024	Beat Müggler	Précision dans le CNC concernant l'introduction (pas actuellement mais après entrée en vigueur)
18.12.2024	Beat Müggler	Retours d'informations de la traduction pris en compte
07.01.2025	Beat Müggler	Profession PM corrigée en première page
10.01.2025	Beat Müggler	Formatage du chapitre 3 corrigé (puces)
10.10.2025	Beat Müggler	Alignement sur l'Orfo actuelle, section Supports de formation adaptée, petites corrections, tableau des références mis à jour

2. Introduction

Ce document de synthèse sert de guide d'orientation initial pour les groupes d'intérêt souhaitant s'informer sur les modifications concrètes découlant de la révision des professions FUTUREMEM. Ce document explique les principaux aspects transversaux, applicables à l'ensemble des huit métiers MEM de la formation initiale, et les compare avec le système actuel.

Des modifications spécifiques sont ajoutées dans des documents séparés pour chaque groupe professionnel. A partir de 2025, des informations détaillées seront mises à disposition dans le cadre de mesures d'information et de formation ciblées.

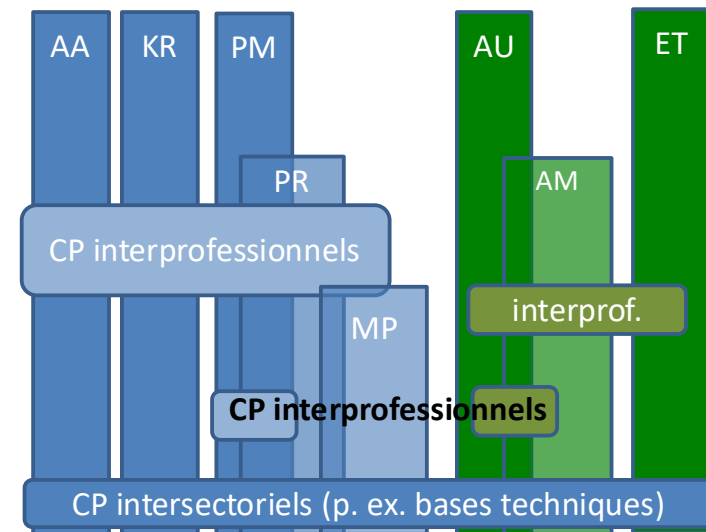
Légende:

- ➡ Référence à des ressources supplémentaires (liste à la fin de ce document)
- ⊗ Référence aux effets particulièrement positifs de la révision

3. Concept global FUTUREMEM

Éléments clés et améliorations

- **Contenus de formation:** mise à jour des contenus de formation des huit métiers techniques MEM pour les adapter aux dernières évolutions technologiques (p.ex. numérisation, automatisation, méthodes de production durables)
- **Concept de champs d'apprentissage Ecole professionnelle et cours interentreprises:** l'introduction d'un concept de champs d'apprentissage axé sur la pratique renforce l'orientation pratique de la formation, ce qui permet aux entreprises d'accueillir des personnes en formation qui pourront travailler plus rapidement et à ces dernières d'acquérir des compétences directement applicables dans la pratique.
- **Compétences opérationnelles obligatoires et à option obligatoire:** les compétences obligatoires permettent de créer une base uniforme. L'introduction de compétences opérationnelles à option obligatoire permet aux personnes en formation d'approfondir leur formation dans un domaine spécifique, ce qui offre aux entreprises des professionnels qualifiés et aux personnes en formation de meilleures perspectives de carrière. Cela peut se faire dans le cadre de cours complémentaires (non financés par le canton) consacrés aux secteurs de l'industrie.
- **Procédure de qualification:** la procédure de qualification, qui comprend des composants axés sur la pratique tels que l'examen partiel, le travail pratique individuel et le travail de synthèse, permet aux entreprises d'évaluer plus précisément les capacités pratiques et renforce l'employabilité des personnes en formation grâce à des examens concrets.
- **Flexibilité et capacité d'adaptation:** structures de formation plus flexibles pour répondre aux évolutions technologiques et aux changements du marché.
- **Renforcement de la coopération entre les lieux de formation:** intensification de la coopération entre l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises.
- **Nouveaux outils et plateformes numériques:** soutiennent tous les acteurs impliqués dans leurs tâches.
- **Classification dans le cadre national des certifications (CNC):** toutes les professions MEM révisées, ainsi que les différentes compétences opérationnelles, seront classées dans le cadre national des certifications (CNC) après l'entrée en vigueur des ordonnances de formation. Cela assure une comparabilité transversale des professions et des compétences en Suisse comme à l'étranger et augmente la perméabilité vers des formations complémentaires.



4. Modifications des aspects transversaux

Thèmes /Aspects	Nouveau; début d'apprentissage dès 2026	Jusqu'à présent; début d'apprentissage jusqu'en 2025 inclus
Orientation vers les compétences opérationnelles	•  Formation axée sur les compétences opérationnelles sur les trois lieux d'apprentissage. • Lieu de formation Entreprise: les entreprises formatrices s'orientent directement sur les compétences opérationnelles et les critères de performance attribués au lieu de formation Entreprise; il n'y a pas de champs d'apprentissage en entreprise. • Lieu de formation Ecole professionnelle: l'enseignement est structuré par champs d'apprentissage et non plus par matières. • Lieu de formation Cours interentreprises: les cours sont structurés par champs d'apprentissage. •  Acquisition de compétences pratiques directement applicables en milieu professionnel	• Lieu de formation Entreprise: la situation dans les entreprises mène à effectuer directement la formation dans le cadre d'actions concrètes. • Lieu de formation Ecole professionnelle: les thèmes sont enseignés selon une approche disciplinaire. • Lieu de formation Cours interentreprises: le type de formation n'est pas prédéfini.
Profil de qualification (➡ Plan de formation, chapitre 3)	• Le profil de qualification décrit les compétences qu'un professionnel doit avoir acquises à la fin de son apprentissage, sans faire référence au déroulement de la formation. (➡ Plan de formation) • Les domaines de compétences opérationnelles (DCO) axés sur les processus industriels regroupent les compétences opérationnelles (CO) par thème. • Il existe des cours obligatoires et des cours à option obligatoire, sélectionnés par l'entreprise pour ses personnes en formation. • Les CO sont concrétisées sur les différents lieux d'apprentissage à l'aide de critères de performance. (➡ Plan de formation)	• Les compétences opérationnelles sont regroupées en formation de base, formation complémentaire et formation approfondie. • Les détails sont définis dans le catalogue CoRe.

Perméabilité	- Les critères de performance sont formulés de manière à pouvoir être utilisés pour plusieurs professions. Le degré d'approfondissement est défini selon le niveau de performance (NP). ✳ Des critères de performance communs et mis en réseau facilitent le passage d'une profession à une autre au sein d'un même domaine professionnel, voire entre différents domaines professionnels.	- Le catalogue CoRe définit ce qui est enseigné, quand et sur quel lieu de formation. - Perméabilité de principe dans le même domaine professionnel pour des professions sur 2, 3 ou 4 ans.
Compétences transversales	- Le ➡ plan de formation récapitule les cinq dimensions d'une compétence opérationnelle. - La «compétence MEM» vient désormais s'ajouter en tant que compétence opérationnelle transversale à l'ensemble des huit professions. Elle est formulée dans les documents de mise en œuvre et ses critères de performance sont directement attribués aux compétences opérationnelles spécifiques à chaque lieu de formation. ✳ Cela permet par exemple d'harmoniser les exigences en matière de bases spécifiques aux sciences naturelles et à l'industrie MEM.	Compétences méthodologiques et sociales en complément / mise en réseau des ressources techniques.
Conception et élaboration du plan d'études pour les écoles professionnelles (EP)	- Les critères de performance sont répartis en champs d'apprentissage pertinents et attribués aux différents semestres. - Les champs d'apprentissage sont alignés sur des situations professionnelles et portent un titre (en-tête) correspondant à la situation. - Des champs d'apprentissage transversaux rendent visibles les thèmes transversaux et permettent de les planifier, ce qui rend plus flexible l'organisation de l'enseignement. - Les cours à option obligatoire sont intégrés dans des projets transversaux sur le lieu de formation Ecole professionnelle. - Le ➡ concept de formation MEM contient, à titre indicatif, une vue d'ensemble des possibilités («matrice morphologique») de conception de l'enseignement ou de mise en œuvre de l'orientation vers les compétences professionnelles dans les écoles professionnelles.	- Le catalogue CoRe et le tableau des périodes du plan de formation 2015 fournissent une répartition approximative. - La coopération entre les lieux de formation est déterminante pour l'harmonisation entre l'entreprise, l'EP et les CIE. - Pas de soutien scolaire spécifique pour les compétences opérationnelles en entreprise.

Conception et structure des cours interentreprises	• Les champs d'apprentissage sont alignés sur des situations professionnelles et portent un titre (en-tête) correspondant à la situation. • Les programmes concrets des CIE et les documents de mise en œuvre sont élaborés à partir des champs d'apprentissage.	• Pour la formation de base, le catalogue CoRe définit ce qui doit être mis en place pour l'examen partiel.
Conception et structure de la documentation relative à la formation initiale en entreprise	• La documentation est effectuée à l'aide du dossier de formation/des prestations, qui doit être intégré au rapport de formation. • Ce rapport de formation est tenu dans un portefeuille de compétences numérique au sein de l'environnement d'apprentissage numérique «techLEARN».	• Lieu de formation Entreprise: ○ Personne en formation: dossier de formation ○ Entreprise: rapport de formation par semestre • Lieu de formation EP: bulletins semestriels • Lieu de formation CIE: contrôle de compétences
Procédure de qualification (PQual)	• La procédure de qualification est conçue selon les principes de l'orientation vers les compétences opérationnelles. • Examen partiel: travail pratique prescrit (sauf AFP). • Examen final pratique: travail pratique individuel (TPI). • Connaissances professionnelles: une proposition de solution écrite est élaborée à partir d'un problème donné issu de la pratique professionnelle. L'évaluation porte sur la proposition de solution, la documentation de la solution et la réflexion sur la procédure. (sauf AFP)	• Examen partiel: travail pratique prescrit (sauf AFP). • Examen final pratique: travail pratique individuel (TPI). • Connaissances professionnelles: questionnaire sur les connaissances scolaires, petits calculs (sauf AFP).

Environnement d'apprentissage numérique	• L'organe responsable met à disposition l'environnement d'apprentissage numérique «techLEARN» par l'intermédiaire de l'association techLEARN.swiss. • techLEARN relie les trois lieux de formation et son utilisation est donc obligatoire pour les personnes en formation. • Pour le lancement en 2026, trois domaines fondamentaux seront mis en place pour servir de boussole numérique aux personnes en formation: • 1) <i>Mon apprentissage</i>: gestion de la formation, c'est-à-dire indiquer ce qui est prévu, quand et sur quel lieu de formation. • 2) <i>Mes compétences</i>: dossier numérique de formation/des prestations, complété par d'autres justificatifs (par ex. cours de soudage). Possibilité de générer le rapport de formation. • 3) <i>Mes documents</i>: achat de supports d'apprentissage/jeux de matériel numériques/tactiles (via des boutiques en ligne) et utilisation des supports d'apprentissage numériques achetés • Les prescriptions sur la formation et les documents de mise en œuvre sont intégrés. • ★ Orientation, documentation et accompagnement de l'apprentissage dans un espace numérique centralisé.	• Les lieux de formation déterminent eux-mêmes la manière dont ils documentent l'avancement des personnes en formation. Il existe différents prestataires sur le marché. • Le dossier de formation et des prestations doit être établi, mais aucun système n'est recommandé ou imposé.
--	---	---

Supports de formation	nextecmedia se positionne comme un fournisseur innovant de supports de formation hybrides destinés à la formation technique initiale dans l'industrie Tech. Grâce au regroupement des activités de formation professionnelle initiale de Swissmechanic et Swissmem au sein de Swissmem, les supports de formation proviennent désormais eux aussi d'une seule et même source. L'offre comprend les éléments suivants: • Tâches, mandats et jeux de matériel, ainsi que connaissances techniques présentées de manière didactique • Un coach d'apprentissage basé sur l'IA pour aider les personnes en formation et les enseignants est en cours de planification • Offres pour toutes les professions et tous les lieux de formation dans les trois langues nationales • Supports de formation numériques et physiques • Accès via techLEARN, Microsoft Teams, directement via un navigateur web et connexion possible à d'autres LMS	• Pour l'école professionnelle, les documents à disposition ne concernent que certaines professions. • Des documents sont à la disposition pour les entreprises et les cours interentreprises.
-----------------------	--	---

5. Comparaison des principales nouveautés par rapport à la formation initiale actuelle:

Nouveau terme	Brève explication	Terme supprimé
Compétence opérationnelle obligatoire	A la fin de la formation initiale, toutes les personnes en formation doivent avoir acquis les compétences opérationnelles obligatoires. Est considérée comme opérationnellement compétente toute personne qui exécute ses tâches et activités professionnelles de manière autonome, ciblée, correcte et flexible (SEFRI).	Compétence opérationnelle de la formation de base
Compétence opérationnelle à option obligatoire	Il s'agit de compétences opérationnelles pouvant être choisies par les personnes en formation en collaboration avec l'entreprise. Le nombre (une ou deux) de compétences opérationnelles à option obligatoire requises est défini dans l'Orfo correspondante.	Compétence opérationnelle de la formation complémentaire et de la formation approfondie
Situation de travail dans le plan de formation	Les situations de travail décrivent de manière aussi concrète que possible les tâches exécutées par les professionnels, leur niveau de complexité, leur qualité et le degré de responsabilité qu'elles impliquent.	Situation type dans le Plafo et le catalogue CoRe
Critère de performance dans le plan de formation	Les critères de performance concrétisent les compétences opérationnelles et décrivent le comportement observable des professionnels. Il s'agit en quelque sorte de compétences partielles d'une compétence opérationnelle.	Arc opérationnel dans le Plafo et le catalogue CoRe
Niveau de performance	Chaque critère de performance est classé selon un niveau de performance. Six niveaux ont été définis pour la branche MEM/Tech. Ils se distinguent en termes d'autonomie, de responsabilité, de complexité des tâches et d'ouverture.	Distinction dans le Plafo entre introduction et application
Champs d'apprentissage	Les champs d'apprentissage combinent des critères de performance scolaires ou interentreprises en une unité d'apprentissage, décrite par une situation professionnelle, des objectifs d'apprentissage et les connaissances opérationnelles requises. Un champ d'apprentissage établit le lien entre la situation d'apprentissage et la situation professionnelle.	Matières Catalogue CoRe

Examen des connaissances professionnelles	Une proposition de solution est élaborée à partir d'un problème donné issu de la pratique professionnelle. L'évaluation porte sur la proposition de solution, la documentation de la solution et la réflexion sur la procédure. ➡ Ordonnance de formation, art. 19c (sauf AFP)	Examen CP; contrôle des connaissances professionnelles
---	--	--

➡ Ressources supplémentaires

#	Document	Où les trouver
1	Ordonnance de formation	https://futuremem.swiss/fr/ordonnance-de-formation
2	Plan de formation	https://futuremem.swiss/fr/documents/plans-de-formation
3	Concept de formation MEM	https://futuremem.swiss/fr/documents/concept-de-formation
4	Récapitulatif des modifications transversales	https://futuremem.swiss/fr/transversal-diff%C3%A9rents-lieux-d'apprentissage / Changements spécifiques à la profession / Récapitulatif des modifications transversales